

Construction centrale à bétons et dépôt de granulats

Une faute d'urbanisme est en train de se produire au 110 rue François Marquès à Tarbes.

Dans ce quartier de Tarbes qui a une vocation résidentielle et d'espaces verts, on ne peut que s'étonner de la décision de la Mairie de Tarbes d'accorder un permis de construire pour une centrale à bétons et l'aménagement d'un stockage de granulats.

La proximité du Parc des Pyrénées et la présence de plusieurs zones industrielles en périphérie tarbaise permettent de proposer des solutions plus pertinentes pour l'installation de ce type d'activité.

Les habitants du Chemin d'Ibos, du Chemin Cognac et de la rue François Marquès redoutent les nuisances liées à une activité de production de bétons et de stockage de granulats, à savoir le passage intensif de camions, le bruit et la création de poussières.

Le lieu est particulièrement mal choisi car outre les habitations voisines, il y a aussi à proximité les jardins familiaux et l'aire de jeux pour enfants du Parc de l'Echez. Il serait regrettable que ces endroits prisés pour leur calme et leur cadre champêtre soient pollués par les poussières s'échappant du site.

Les riverains et les habitants du Chemin d'Ibos, inquiets et en colère devant l'implantation de cette installation faite sans concertation ni information ont demandé une réunion à la Mairie de Tarbes. Cette réunion s'est tenu il ya une dizaine de jours, sans aucun résultat pour les riverains qui demandent le retrait de cette installation et sa localisation dans un endroit plus approprié. Pour le moment rien ne semble pouvoir arrêter la réalisation de la construction et seule une médiatisation de cette faute de la Mairie de Tarbes est en mesure de sauver la tranquillité et qualité de vie du quartier.

Pierre LAGONELLE, Président du MoDem

18 avril 2011